

Sujet : Fwd: [!! SPAM] [INTERNET] ZAC du Parc d'hivers de Mimizan Plage
De : PREF40 pref-amenagement - 40 LANDES/PREFECTURE/DC2PAT/BUREAU DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE L INGENIERIE TERRITORIALE (par AdER) <pref-amenagement@landes.gouv.fr>
Date : 27/01/2020 13:52
Pour : pam.correge@orange.fr
Copie à : "DDTM 40 SG AJ (Affaires Réglementaires et Juridiques)" <ddtm-arj@landes.gouv.fr>

Ce sont des observations qui avaient été reconnue comme spam, désolée pour le retard.

Cordialement.
Noémie

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] ZAC du Parc d'hivers de Mimizan Plage
Date : Thu, 23 Jan 2020 17:24:51 +0100 (CET)
De : Jean-Charles Lahorgue-Poulot <jeanlp@orange.fr>
Répondre à : Jean-Charles Lahorgue-Poulot <jeanlp@orange.fr>
Pour : pref-amenagement@landes.gouv.fr

pref-amenagement@landes.gouv.fr <pref-amenagement@landes.gouv.fr>

De Mr Jean Lahorgue-Poulot
78 impasse du Braou
40200 Mimizan

le 23 Janvier 2020

Monsieur le Commissaire enquêteur (EP de Mimizan Déf.)

J'ai l'honneur de vous faire part de mon opposition au projet de ZAC du Parc d'hiver pour les raisons suivantes :

Depuis deux mandats la municipalité actuelle ne cesse de vendre des ilots de verdure à des promoteurs immobiliers et réaliser des opérations urbaines à tout va...qui n'attirent pas plus d'estivants en saison et restent désespérément fermées tout au long de l'année.

Mimizan, en dehors de la saison estivale est une ville morte...villas, maisons aux volets clos... Mimizan un simple décor de cinéma.

Ces ventes de terrains, ces ventes d'espaces verts au profit des gros promoteurs font grimper artificiellement le prix du mètre carré...au détriment de la population

laborieuse Mimizannaise qui ne peut plus investir dans la commune et s'expatrie dans les communes environnantes.

En tant que Mimizannais de longue date et à la suite de tant d'autres, je me pose la question suivante :

A qui profite réellement cette frénésie de ventes de nos espaces verts à tout va...

Cette urbanisation outrancière, qui ne débouche sur aucune retombée économique et ne crée pas d'emplois fixes à long terme, va à l'encontre des intérêts majeurs de nos concitoyens.

Je m'oppose au projet de ZAC tel qu'il est conçu actuellement et demande qu'un moratoire soit mis en place pour permettre qu'une vraie réflexion soit menée sur les enjeux urbains et environnementaux de cette très grosse opération à l'échelle de la commune. Les remarques de la MRAe Aquitaine pouvant servir de base à la mise en place d'une nouvelle manière de concevoir le développement urbain de Mimizan.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Jean Lahorgue-Poulot
78 impasse du Braou
Mimizan 40200